



Communiqué de Presse **FO** Assurances Maintien du site de Val de Fontenay

Les élus du Comité Social Economique Central, à l'occasion de l'instance mensuelle de janvier, ont découvert, au détour d'un point traditionnel de l'ordre du jour, que l'entreprise Axa France menait une réflexion quant à la continuité du bail du site de Val de Fontenay qui expire en juillet 2025.

Cette information tout à fait inattendue a généré au niveau des représentants du personnel comme au niveau des salariés incompréhension et stupeur, sachant que l'axe Est/Ouest des sites parisiens AXA a toujours constitué un socle géographique considéré comme essentiel.

Si l'entreprise indique qu'aucune décision n'est à ce jour arrêtée, plusieurs signes laissent à penser que la Direction d'Axa ne dit pas tout.

C'est la raison pour laquelle **FO** a organisé une réunion d'information du personnel fin janvier, réunion au cours de laquelle le lancement d'une pétition demandant le maintien du site a été décidé par les salariés d'Axa France et d'Axa Banque.

Cette pétition soutenue par les syndicats **FO** et **CGT**, a, en quelques heures déjà recueilli près de 600 signatures.

Il s'agit d'un message clair de la part des salariés qui demandent à l'employeur de maintenir le site AXA de l'Est Parisien. Autrement dit, de privilégier l'intérêt des salariés à un énième plan d'économies d'une entreprise qui réalise chaque année des résultats de plusieurs milliards.

Si l'employeur comme il le prétend est sensible aux attentes et au bien être des salariés, alors il doit, comme le souhaitent les salariés, maintenir le site de Val de Fontenay qui accueille, à ce jour, plus de 1 000 salariés.